



PLANIFICATION DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
50, RUE SAINT JOSEPH
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS (QUÉBEC) J8C 1M9
TÉLÉPHONE : 819-326-4595 POSTE 3240

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS BÂTIMENT ACCESSOIRE DE 22 M² ET PLUS

Procédure :

- 1) Compléter le formulaire
- 2) Réunir les documents requis en lien avec la demande
- 3) Déposer votre demande au Service ou par courriel à demandepermis@vsadm.ca
- 4) Acquitter les frais d'étude de la demande de permis, soit par chèque, par Interac en personne au Service ou par Internet (dans ce dernier cas, un numéro de référence du Service doit vous avoir été donné).

EMPLACEMENT DES TRAVAUX		
Adresse(s)		N° de lot
Usage actuel : <input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Commercial <input type="checkbox"/> Industriel <input type="checkbox"/> Mixte <input type="checkbox"/> Autres : _____		
Terrain riverain à un lac, cours d'eau ou milieu humide : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
IDENTIFICATION DU DEMANDEUR		
Nom et prénom du demandeur		
Adresse postale		
Ville		Code postal
N° Cellulaire		N° Téléphone autre
Courriel @		
Le demandeur est le propriétaire* : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		* Si non : JOINDRE UNE PROCURATION
DESCRIPTION DES TRAVAUX		
Type de travaux	<input type="checkbox"/> Nouvelle construction <input type="checkbox"/> Agrandissement <input type="checkbox"/> Rénovation	
Type de conception	<input type="checkbox"/> Attenant <input type="checkbox"/> Intégré <input type="checkbox"/> Détaché	
Type de bâtiment accessoire	<input type="checkbox"/> Garage <input type="checkbox"/> Abri d'auto permanent <input type="checkbox"/> Autre : _____	
Emplacement projeté	<input type="checkbox"/> Cour avant <input type="checkbox"/> Cour arrière <input type="checkbox"/> Cour latérale droite <input type="checkbox"/> Cour latérale gauche	
Lien communicant	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Dimensions projetées	Longueur : _____ m ² Largeur : _____ m ² Hauteur : _____ m ²	
Type de fondation	<input type="checkbox"/> Dalle de béton <input type="checkbox"/> Fondation de béton <input type="checkbox"/> Autre : _____	
Revêtement extérieur	<input type="checkbox"/> Déclin de vinyle <input type="checkbox"/> Déclin de fibres de bois (Canexel) <input type="checkbox"/> Déclin de bois <input type="checkbox"/> Pierres <input type="checkbox"/> Briques <input type="checkbox"/> Autre : _____	
Revêtement de la toiture	<input type="checkbox"/> Bardeau d'asphalte <input type="checkbox"/> Tôle architecturale <input type="checkbox"/> Autre : _____	
Date de début des travaux jour / mois / année	Date de fin des travaux jour / mois / année	Coût estimé
EXÉCUTANT DES TRAVAUX		
<input type="checkbox"/> Entrepreneur (si coché, remplir la section ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Auto-construction
Nom de l'entreprise		Numéro de téléphone

Adresse de l'entreprise	
Courriel @ de l'entreprise	N° de licence RBQ
CONTENU DE LA DEMANDE	
<p>Les documents exigés peuvent varier selon le type de projet. Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier.</p> <p><input type="checkbox"/> Un plan projet d'implantation par un professionnel identifiant la position du bâtiment accessoire ou de son agrandissement, par rapport aux lignes de lot, au bâtiment principal et aux autres constructions accessoires existantes sur l'emplacement (vous pouvez utiliser une copie de votre certificat de localisation pour une superficie de moins de 55 m²).</p> <p><input type="checkbox"/> Plans de construction montrant les élévations avec coupes et devis descriptifs des travaux faisant l'objet du permis de construction.</p> <p style="padding-left: 40px;">Attention, les plans devront être préparés, signés et scellés par un professionnel compétent en la matière pour la construction d'un garage attenant ou ayant une superficie de 55 m² et plus.</p> <p><input type="checkbox"/> Si le projet est assujéti à un plan d'implantation ou d'intégration architecturale (PIIA), des élémentaires devront être fournis (échantillons ou dépliants des matériaux, esquisses en couleur, photographies des autres bâtiments du voisinage).</p> <p style="text-align: center;">Il est de la responsabilité du propriétaire de consulter un architecte ou ingénieur lorsque la Loi sur les architectes et ingénieurs est applicable.</p>	
FRAIS D'ÉTUDE DE LA DEMANDE	
Construction résidentielle	60\$
Construction usage autre que résidentiel (ex : entrepôt)	110\$
Renouvellement	Même coût que le permis initial
Plan d'implantation ou d'intégration architecturale (PIIA)	100 \$
Les frais d'étude de la demande sont payables au dépôt de la demande et sont non remboursables.	

IMPORTANT

Veuillez prendre note qu'une demande incomplète peut retarder l'émission du permis. L'inspecteur traitera la demande uniquement lorsque celle-ci sera complète, que tous les documents exigés auront été fournis et que les frais d'étude auront été acquittés.

DÉLAI DE TRAITEMENT

Il faut prévoir un délai maximal de trente (30) jours suivant la date de dépôt de votre demande pour l'obtention du permis. Toutefois, si le projet est assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), il faut prévoir un délai supplémentaire d'environ deux (2) mois.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels demandés sont obligatoires et serviront à traiter votre demande de permis de bâtiment accessoire. La Ville de Sainte-Agathe-des-Monts ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel ou ses mandataires autorisés.

Toute question relativement au traitement de vos renseignements personnels, toute plainte ou toute demande d'accès ou de rectification de ces renseignements est possible en s'adressant au responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels de la Ville. L'omission de fournir ces renseignements pourrait entraîner une incapacité de traiter votre demande.

Si vous voulez obtenir des renseignements concernant la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, vous pouvez contacter le Service juridique et greffe au 819 326-4595 poste 3260 ou greffe@vsadm.ca.

Votre demande doit être suffisamment précise pour permettre de repérer les renseignements personnels.

DOCUMENT À FOURNIR À LA SUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION	
Un certificat de localisation sur lequel figure la nouvelle construction ou agrandissement sera demandé pour les bâtiments de 55 m² et plus.	
SIGNATURE DU DEMANDEUR	
<p>Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis pour l'analyse de la présente demande. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable et présentement en vigueur.</p> <p>Enfin, le soussigné comprend que <u>le présent formulaire ne constitue en aucun temps un permis ou un certificat d'autorisation permettant l'exécution de travaux.</u></p>	
Signature du demandeur	Date jour / mois / année